

Réunion publique : Restitution de la charte de bon fonctionnement de la place du marché des Chartrons

Lundi 1er décembre à 18h30





BORDEAUX
MÉTROPOLE

Ville de
BORDEAUX

Animation

Bertille Libault et Elora Gendre

Mission démocratie permanente,
Ville de Bordeaux

1- Introduction _ 10 minutes

Pourquoi une charte de bon fonctionnement place des Chartrons ?

2 – Présentation de la démarche et de la charte_ 10 minutes

Présentation de la démarche

Présentation de la charte de bon fonctionnement

3- Et maintenant ? _ 15 minutes

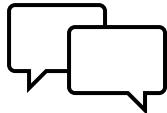
Interventions : Mairie de Quartier, Bordeaux La Nuit, UMIH

4- Mise en dialogue _35 minutes

5 – Conclusion _ 5 minutes

Pot de clôture _ 40 minutes

LES REGLES POUR LES ECHANGES DE CE SOIR



- **Respect de la diversité** des points de vue, des expériences et des arguments
- Ecoute et **constructivité** des échanges
- Volonté d'**améliorer le cadre de vie** dans l'intérêt de tous et toutes

BRISE GLACE

- Êtes-vous **commerçants** sur la place du marché des Chartrons ?
- Êtes-vous **habitants** de la place ?
- Êtes-vous une **association** de quartier ou qui utilise la halle ?
- Êtes-vous un **usager occasionnel ou régulier** de la place ?

1- Introduction_ *10 minutes*

Bernard Blanc, maire adjoint du quartier Chartrons / Grand-Parc / Jardin-Public

Marc Etcheverry, adjoint au maire chargé de la sécurité, la prévention de la délinquance et la médiation

1 – Introduction



POURQUOI UNE CHARTE DE BON FONCTIONNEMENT ?

- Le réaménagement de la place s'accompagne d'une **amélioration du vivre ensemble**.
- Elle récapitule les règles et les bonnes pratiques qui doivent être mises en œuvre afin d'**assurer un usage partagé de l'espace** bénéfique à toutes et à tous.
- Pour aller plus loin que la **réglementation** et propose des **recommandations d'usages et d'amélioration du cadre de vie**, définies en accord avec les personnes concernées.
- Une **charte vivante et en mouvement**, appelée à évoluer selon les pratiques et besoins liés à la place.

2- Présentation de la démarche et de la charte *_ 10 minutes*

Alix Brouillon, Mission Démocratie Permanente

2 – Présentation de la démarche et de la charte



BORDEAUX
MÉTROPOLE

Ville de
BORDEAUX

LA DEFINITION DE LA CHARTE



« La charte de bon fonctionnement **récapitule les règles, les engagements des acteurs et les bonnes pratiques** permettant d'assurer un **usage partagé et apaisé de l'espace**, bénéfique à toutes et à tous. Elle comprend les **obligations légales et réglementaires applicables** mais propose surtout des **modalités de fonctionnement adaptées** spécifiquement à la place des Chartrons. »

2 – Présentation de la démarche et de la charte

LES MEMBRES DU PANEL



- **5 habitants**
- **5 commerçants**
- **3 associations**
- **2 usagers de la place** (commerces et espaces publics)

LES MEMBRES DES SERVICES



- **5 membres des services municipaux et métropolitains**

Retour sur la méthodologie engagée : un panel constitué par **tirage au sort** sur la base d'une **liste de volontaires** ayant candidaté suite à un appel lancé par la ville de Bordeaux. Une phase de candidature du **4 au 13 juin 2025** et un tirage au sort en présence du médiateur de la Ville, le mardi **17 juin 2025**.

2 – Présentation de la démarche et de la charte



LES DIFFERENTES SEANCES DE TRAVAIL

1

Mercredi 2 juillet 2025 – Halle des Chartrons

Ordre du jour :

- Présentation de la démarche
- Temps d'échange en plénière
- Temps de travail en sous-groupes : rédaction des engagements

2

Lundi 29 septembre 2025 – Halle des Chartrons

Ordre du jour :

- Présentation des éléments de cadrage de la charte
- Temps de travail en sous-groupes sur les trois thématiques : reformulation des engagements



2 séances de co-construction ayant permis l'écriture de la Charte de bon fonctionnement

2 – Présentation de la démarche et de la charte

LA CHARTE DE BON FONCTIONNEMENT

SOMMAIRE

I – INTRODUCTION

II – LES 3 VOLETS DE LA CHARTE

- 1/ LA PROPRETÉ ET L'ENTRETIEN DE L'ESPACE PUBLIC ET PARTAGE
- 2/ LA REGULATION DU BRUIT
- 3/ LES MODALITÉS DE DIALOGUE

III - LE SUIVI ET L'APPLICATION DE LA CHARTE



Elle s'adresse :

- Aux établissements de restauration et de commerce
- A la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole
- Aux riverains et usagers de la place



2 – Présentation de la démarche et de la charte

ZOOM SUR DES ENGAGEMENTS CLES p.6 - 7

1/ LA PROPRETE ET L'ENTRETIEN DE L'ESPACE PUBLIC ET PARTAGE

Etablissements de restauration et de commerce

« Nettoyer leurs terrasses tous les jours,
notamment le matin »

« Respecter le plan d'implantation des terrasses
dans les installations de mobilier extérieurs »

« Signer un contrat de collecte commun après
concertation entre les établissements de
restauration et de commerce »



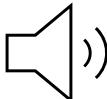
Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole

« Animer un groupe de réflexion sur l'évolution de la
collecte avec Bordeaux Métropole, les riverains et les
restaurateurs pour aboutir à des solutions »

2 – Présentation de la démarche et de la charte

ZOOM SUR DES ENGAGEMENTS CLES p. 7 - 9

2/ LA REGULATION DU BRUIT



Etablissements de restauration et de commerce

« S'assurer qu'aucun bruit de l'intérieur ne soit perceptible à l'extérieur. Baisser le son, réguler les basses et fermer les portes dans la mesure du possible dès 22h »

« Réaliser des études acoustiques à l'intérieur des établissements dans un délai de 2 ans maximum après la livraison des travaux de réaménagement de la place des Chartrons »

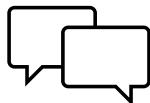
Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole

« Réduire les taxes d'occupation du domaine public pour les mobiliers anti-bruit »

2 – Présentation de la démarche et de la charte

ZOOM SUR DES ENGAGEMENTS CLES p.9

3/ LES MODALITES DE DIALOGUE



Riverains / Etablissements de restauration et de commerce

« Suivre la bonne application de la charte en participant à des temps réguliers de suivi, tous les six mois puis tous les ans »

Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole

« Organiser des temps d'échanges régulier, tous les 6 mois puis tous les ans, entre tous les acteurs dont ceux de la médiation pour assurer le suivi de la bonne application de la charte »

2 – Présentation de la démarche et de la charte



QUELLE COMMUNICATION POUR LA CHARTE ?

- Une **communication sur la charte** sera prévue sur la halle et auprès des différents acteurs de la place

QUEL SUIVI DANS LE TEMPS ?

Pour faire vivre la Charte et l'ajuster si besoin !



- Des **réunions de suivi de la charte** seront à envisager à échéance régulière afin de :

Faire évoluer la charte

Mettre en œuvre certains engagements

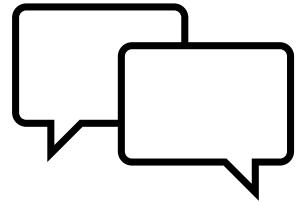
3- Et maintenant ? _ 15 minutes

Guillaume MANGANE, mairie de quartier

Maïtena REY, mission prévention médiation, Bordeaux la Nuit

Franck CHAUMES, Président de l'Union des Métiers et des
Industries de l'Hôtellerie (Gironde)

4- Mise en dialogue _ 35 minutes



5- Conclusion *_ 5 minutes*

Bernard Blanc, maire adjoint du quartier Chartrons / Grand-Parc
/ Jardin-Public

Marc Etcheverry, adjoint au maire chargé de la sécurité, la prévention de la délinquance et la médiation

Didier Jeanjean, adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés